

Avis du Rédacteur.

Nous avons dit, dans le troisième numéro de ce journal, page 69, en parlant des moyens de décomposer le sulfate de soude, que les citoyens Leblanc et Dizé étoient inventeurs d'un procédé, où l'on emploie pour intermède le carbonate de chaux.

Le citoyen Leblanc, par une lettre qu'il nous a adressée, réclame contre l'expression dont nous nous sommes servis. Il nous a communiqué un acte passé entre lui et le citoyen Dizé, le 15 janvier 1791, en l'étude de Briehard, notaire, dont voici les dispositions principales.

Les sieurs Leblanc et Dizé, propriétaires chacun, ainsi qu'ils le reconnoissent; savoir, ledit sieur Leblanc, d'un procédé pour la fabrication de la soude, par la décomposition du sel marin; et le sieur Dizé, d'un procédé pour la fabrication d'un blanc de plomb, plus économique que ne le sont les procédés connus; les secrets desquels procédés, lesdits susnommés se proposent de faire valoir ensemble et conjointement, par l'établissement d'une manufacture, lorsqu'ils auront trouvé à former une société d'intéressés à cette entreprise et les fonds nécessaires; lesquels, pour assurer à chacun les droits qui lui appartiennent, et prévenir toute contestation que des événemens imprévus pourroient faire naître, sont, par ces présentes, convenus, et ont arrêté entr'eux ce qui suit; c'est à savoir:

Art. 1^{er}. Que lesdits sieurs Leblanc et Dizé reconnoissent que leur intention est de faire la distinction du procédé de chacun d'eux; et, en conséquence, ils conviennent, qu'au lieu de partager également entr'eux la part des bénéfices nets que la société future aura stipulés pour eux, comme auteurs, ce partage, au contraire, se fera entre les sieurs Leblanc et Dizé, en raison des bénéfices résultans des procédés appartenans à chacun d'eux etc.

Nous devons au citoyen Leblanc de publier sa réclamation. L'association de ce citoyen, avec le citoyen Dizé, motive suffisamment l'expression dont nous nous sommes servis; nous n'avions point alors connoissance de l'acte mentionné ci-dessus; nous savions d'ailleurs que le citoyen Dizé, élève du citoyen Darcet, est avantageusement connu par ses talens, et que la chimie lui doit plusieurs autres découvertes utiles.

DESCRIPTION

Des mines de mercure du Palatinat et du pays de Deux-Ponts.

AVANT de faire connoître les mines de mercure, du Palatinat et du pays de Deux-Ponts, que la valeur des armées Françaises a mis au pouvoir de la République, il ne sera pas inutile de jeter un coup d'œil général sur la chaîne entière des Vosges.

L'Alsace et le Palatinat, et toute la vallée du Rhin, entre la forêt noire et les Vosges, paroissent avoir formé autrefois un lac, dont l'entrée étoit peut-être entre les Vosges et le Jura, c'est à-dire, à Haudincourt, sur la route de BÉFORT à Blamont, où l'on a, d'un côté, les contreforts du Jura, et de l'autre, c'est-à-dire du côté de BÉFORT, l'extrémité des Vosges. BÉFORT lui-même est bâti sur des rocs de grès, et entre cette ville et Haudincourt, il y a des collines de brèches calcaires disposées par bancs. Les montagnes du Jura sont de calcaire primitif; celles des Vosges sont, en grande partie, de pierre de sable rouge, dont les bancs sont, pour l'ordinaire, stratifiés horizontalement, et où l'on retrouve des galets roulés jusque dans les cimes les plus élevées.

La pierre à chaux, souvent criblée de coquillages, occupe presque toujours les collines placées au-devant et sur toute la longueur de la chaîne des Vosges. On en trouve rarement dans l'intérieur de cette chaîne, si ce n'est quelques masses de marbre, dispersées dans les montagnes schisteuses, placées vers le centre des Vosges. On y rencontre aussi quelquefois des roches composées, mais seulement dans certains cantons.

La chaîne des Vosges est coupée du nord-est au sud-ouest près de Gelheim dans le Palatinat, de Kayserg-Lautern, et de Hombours, par des terrains bas et humides qui règnent l'espace d'environ une lieue. Elle se relève au-delà, et prend à l'ouest le nom de Westrich, et à l'est, celui de Donnersberg. Cette coupure paroît avoir été formée par un courant bien plus considérable que les ruisseaux et les petites rivières qui y coulent à présent. L'inspection du pays donne lieu de croire que, lorsque le grand amas d'eau dont nous avons parlé, couvrait la vallée du Rhin, outre son issue principale à Bingen, il avoit encore une décharge latérale au moyen de cet intervalle et des vallées de la Glan, et de la Lauter; et qu'ainsi une partie de ses eaux étoient reçues par la Nahe qui les portoit dans le Rhin. Cette hypothèse géologique est due aux observations d'un naturaliste qui a visité les Vosges, depuis Bèfort jusqu'à Creuznach (1).

(1) Romain Coquebert, adjudant général.

C'est dans le prolongement des Vosges, c'est-à-dire, dans la partie située au-delà de l'intervalle dont nous parlons, que se trouvent les mines de mercure qui sont l'objet de ce mémoire.

Les montagnes qui les renferment embrassent une étendue de pays de dix à douze lieues de longueur du sud au nord, depuis les environs de Wolfstein jusqu'à Creuznach, et de sept à huit lieues de largeur. Elles sont, en général, de pierres sableuses d'un rouge brun et quelquefois grises. Cette étendue de pays relevoit des bailliages de Lautern, Lautereck, Alzey, Creuznach, dépendants du Palatinat, d'une partie du duché de Deux-Ponts contiguë à ces bailliages, et enfin de quelques seigneuries particulières enclavées dans ces territoires.

On y trouve les mines de Moerschfeld, Steinbockenheim, Munster-Appell, Wolfstein, Muhlbach, Pozberg, Ertzweiler, Wolfertzweiler, Katzenbach, Kirchein-Bolland, Donnersberg, Stahlberg, Moschel, Lemberg, Spitzenberg, Nack et plusieurs autres. Il y a même une mine abandonnée aux portes de Creuznach, sur la rive gauche de la Nahe. Elle se nomme Peltz, et est située près l'ancien château ruiné de Cantzeuberg.

Nous avons, sur les mines de mercure du pays de Deux-Ponts, des notes adressées à l'agence par le citoyen Mathieu, et sur celles du Palatinat, des rapports détaillés du citoyen Schreiber, inspecteur des mines,

envoyé par le gouvernement Français, pour en surveiller l'exploitation. Nous réunirons les travaux de ces deux citoyens et nous y joindrons les notes que nous avons pu nous procurer d'ailleurs.

Sur les mines de mercure du ci-devant duché de Deux-Ponts.

Extrait d'un rapport du C. Mathieu, commissaire des guerres.

De tous les avantages que la République peut retirer du succès de ses armes dans cette partie de l'Allemagne, il n'en est peut-être aucun qui mérite plus d'attention que les mines de mercure. On n'exploite point en France de mines de ce métal nécessaire pour la médecine et pour les arts, et la République resteroit encore long-temps tributaire de l'Espagne et de l'Autriche à cet égard, sans les ressources qu'elle doit trouver dans les montagnes que l'armée du Rhin lui a soumises, et dont on extrait par an, depuis nombre d'années, environ 60,000 livres de mercure.

Mine du Stahlberg.

Cette mine tire son nom du hameau de la montagne du Stahlberg. Elle est située au nord de Cellen, au midi d'Oberndorff, au couchant de Weiler, au levant de St-Albin. Elle a été découverte il y a plusieurs siècles, et est exploitée sans interruption depuis soixante-

ans. La montagne de Stahlberg est couverte de forêts. Cette montagne est schisteuse. On y rencontre fréquemment des masses considérables de roche de corne et de pétrosilex. La mine est renfermée dans un filon très-irrégulier, qui, lorsqu'il a une direction suivie, traverse la montagne sur dix heures; mais le plus souvent il se présente en masses, dont quelques-unes ont été tellement exploitées, que la montagne, offre en certaines parties des cavités profondes.

Le minerai étoit de différentes espèces.

1°. Argille blanche, ressemblant à du kaolin, traversée de veines et de petites couches d'oxide de mercure.

2°. Pierre argilleuse compacte, avec mercure et argent amalgamé.

3°. Argille blanche, friable, avec oxide de mercure.

4°. Amalgame natif, dans un rocher argilleux, avec stéatite.

5°. Oxide de mercure dit *Ziegel-ertz*, dans un rocher argilleux.

6°. Cinabre, avec cristaux rouges de mercure, dans une roche argilleuse.

7°. Oxide de mercure dans une gangue mêlée de spath pesant.

8°. Oxide de mercure dans une gangue ferrugineuse.

Les travaux de ces mines ont environ soixante-dix toises de profondeur perpendiculaire; ils sont très-susceptibles d'être noyés, et pour prévenir les ravages des eaux; on est obligé d'entretenir constamment dans la partie

inférieure des mines , des pompes en activité. On est occupé depuis plusieurs années à pratiquer dans la partie la plus basse de la montagne, une galerie d'écoulement, qui doit avoir 400 toises ; la plus grande partie en est déjà terminée. Elle aura le grand avantage de prévenir tout engorgement des eaux , en leur donnant un écoulement naturel, et elle économisera des bras qu'on pourra employer utilement à extraire du minerai.

Il résulte de la vérification des registres , que les frais de l'exploitation de cette mine , montent , année commune , à la somme de 24,000 flor. , argent de France 50,000 francs.

On peut extraire environ 20,000 livres de mercure produisant , d'après le prix courant , 40,000 florins ,
argent de France 87264 fr.
à déduire pour frais d'exploitation. 50000

Reste en bénéfice..... 37264

Il est à observer que ce calcul est établi sur la donnée la plus avantageuse.

Cette mine occupe deux cents mineurs , et cinquante femmes et enfans.

Elle consomme par an 16000 quintaux de houille ; 120 arbres de bois d'étails ; 35 quintaux de poudre à canon ; cent retortes en fer pour les galères servant à la distillation du mercure , pesant chacune 3 quintaux (1).

(1) Les mines du Stahlberg produisent , outre le mercure , de l'argent , du vitriol verd et de l'alun.

Mine de Roswald.

Cette mine est située près du Stahlberg. La montagne où elle se trouve est de même nature que la précédente ; elle offre les mêmes variétés de minerais. Elle contient des masses et des couches de l'espèce de grès , dit *sandschiefer*. Le filon n'est pas régulier , quoiqu'il se présente le plus souvent dans la direction de six à sept heures. Les travaux de Roswald sont peu considérables ; les puits ont trois ou quatre toises de profondeur perpendiculaire , et les galeries ont environ cent-cinquante toises de profondeur horizontale. Les travaux sont abandonnés pour l'instant ; mais d'après les indications , ils pourroient être repris avec avantage. L'exploitation n'en a été entreprise qu'en 1785.

D'après le relevé du registre , cette mine a rendu , année commune , 4000 liv. de mercure , en argent 6800 florins , et en argent de France..... 14832 fr.

Les frais d'exploitation sont par année , de..... 13511.

Reste en bénéfice..... 1321.

Cette mine occupe 35 mineurs et fondeurs ; elle consomme par année 1500 quintaux de houille , 10 arbres de bois d'étails , 50 retortes.

Mine de Landsberg près d'Obermoschel.

La mine de Landsberg est située au midi d'Obermoschel, au couchant d'Alsentsz, au levant de Leitweiler. La montagne qui la renferme présente à l'extérieur un aspect très-agreste, et à l'intérieur une véritable image du chaos. Nulle régularité dans sa structure; elle offre à la fois des masses de grès, des couches de roche de corne, des bancs de schiste vitriolique. Il semble qu'on ne puisse attribuer sa formation qu'à une commotion violente de la nature. Le filon est irrégulier, il n'a point de direction fixe, et se présente le plus souvent en masses plus ou moins abondantes.

La mine de Landsberg offre les variétés suivantes.

1°. Oxide de mercure, compacte et solide, dans une mine de fer hématite, avec petites feuilles d'amalgame natif.

2°. Oxide de mercure, terne, avec silex et roche de corne.

3°. Mercure coulant, natif, avec cinabre, dans une roche argilleuse.

4°. Mercure coulant, natif, dans une mine de fer hématite, avec amalgame natif.

5°. Cristaux rouges de mercure, dans une gangue argilleuse, décomposée.

Le minerai de Landsberg est, en général, le plus riche que produisent les mines de mercure du ci-devant duché de Deux-Ponts. Cette mine a été découverte dans le quinzième siècle.

Elle est exploitée sans interruption depuis 1728; mais c'est seulement trente années après, que l'exploitation a acquis une certaine importance.

Les travaux souterrains de cette montagne sont extrêmement étendus.

L'extraction annuelle en mercure est de 20,000 livres, et pourroit être portée plus loin; ce produit équivaut à 37,000 florins; argent de France..... 80500 fr.

Les frais annuels de l'exploitation peuvent monter à..... 43000.

Reste en bénéfice..... 37500.

Cette mine occupe cent quarante mineurs et ouvriers, dont quarante femmes et enfans.

L'exploitation consomme par an 6000 quintaux de charbon, 25 arbres pour bois d'étais, 4000 livres de poudre à canon, 50 retortes en fer pour l'élaboration du mercure.

Mine dite, Baron Friedrich.

Cette mine est située près de Landsberg et d'Obermoschel: elle n'est exploitée que depuis 1787. La nature du minerai diffère peu de celle de la mine de Landsberg.

Les travaux sont entièrement suspendus: ils sont, en général, peu importans.

L'extraction, pendant une année, a été de

(78)

5200 livres de mercure, produisant en argent environ 6000 florins, et en argent de France..... 14080 fr.
Frais d'exploitation..... 4344.

Reste en bénéfice..... 9736.

Cette mine occupe douze mineurs : elle consomme annuellement 1000 quintaux de houille, 200 livres de poudre, 4 arbres pour bois d'étais, et cinq rétors pour la fabrication du mercure.

La suite de ce mémoire, contenant des détails sur les mines de mercure du Palatinat, se trouvera dans le prochain numéro.

TABLE DES MATIÈRES,

CONTENUES DANS CE NUMÉRO.

ESSAI d'un manuel du voyageur métallurgiste.....	pag. 3.
Extrait des registres de la conférence des mines.....	26.
Mémoire sur un procédé inventé en Angleterre, pour convertir toute espèce de fonte en excellent fer forgé ; par Ch. Coqueber.....	27.
Notice sur un fait observé à la fonderie de Bourth, district de Verneuil, département de l'Eure.....	38.
Instruction sur les tourbières, l'extraction des tourbes, la conservation et l'usage de ce combustible ; par Ribaucourt.....	41.
Avis du rédacteur, sur les moyens découverts par le citoyen Leblanc, pour la décomposition du sulfate de soude.....	68.
Description des mines de mercure du Palatinat et du pays de Deux-Ponts.....	69.

Le renchérissement considérable des matières premières, et surtout celui du papier, oblige à porter le prix de ce journal à 26 liv. pour Paris, et 30 livres, franc de port, pour les départements.

On souscrit à Paris chez DU PONT, imprimeur-libraire, rue de la Loi, n^o. 1232 ; et dans les départements, chez tous les directeurs des postes, et les principaux libraires. Les lettres et l'argent doivent être adressés francs de port.